

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille treize, le 15 juillet à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

**PRESENTS** : Mmes CORDIER Fabienne, (arrivée à la question n°4), LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès, MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, BERCHER Francis, LEMAIRE Gilles, OLIVERO Albert, MARTIN Jacques, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean-Louis, GILLY Lucien (arrivé à la question n°5), DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, TRON Emile, LOUISON Charles, TIRAN Michel, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean-Pierre DISSET Jean-Marie, VAGINAY Bruno et GARINO Christian.

**EXCUSES** : Mme JAUBERT Sylvie et M. PARISIO Raymond.

**Délibération n° 2013/79**

**OBJET : REGIE LE SAUZE SUPER SAUZE UBAYE – CONTRATS UTILES –  
AVENANTS : AUTORISATION AU PRESIDENT DE PROCEDER A LEUR  
SIGNATURE.**

Le conseil de communauté,

**VU** sa délibération n°2013/64 du 13 juin 2013, décidant de créer une régie à autonomie financière pour la gestion et l'exploitation de la station du Sauze Super Sauze

**CONSIDERANT** la nécessité d'assurer la continuité du service public des remontées mécaniques et des pistes de la station du Sauze Super Sauze dès le **1<sup>er</sup> Juillet 2013,**

**CONSIDERANT** l'impossibilité de procéder à des consultations dans le cadre des marchés publics pour :

- La fourniture en électricité des remontées mécaniques et bâtiments,
- L'assurance responsabilité civile exploitants remontées mécaniques,
- L'assurance multi-risques exploitation des remontées mécaniques,
- L'assurance du parc automobile,
- L'assurance santé entreprise aux employés.

**CONSIDERANT** dès lors que tous les contrats de cette nature souscrits par l'ancien délégataire peuvent être qualifiés d'utiles à la continuité du service public,

**CONSIDERANT** qu'il conviendrait de substituer à ces contrats par voie d'avenant pour une durée d'un an la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye » Régie le Sauze Super Sauze Ubaye,

**VU** l'avis favorable du conseil d'exploitation, réuni le 15 Juillet 2013 à 17 h

Après délibéré,  
A l'unanimité des membres présents

**-AUTORISE** le Président à signer les dits avenants dont la durée ne pourra excéder un an.

**-DIT** que les crédits afférents à ces dépenses sont inscrits au budget 2013 de la Régie le Sauze Super Sauze Ubaye.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme ,

Le Président,  
Miche LANFRANCHI

